



## *Comité des Vosges de Tennis de Table*

*-Pôle Gestion de l'activité -*

*-Vice-Président-*

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

---

## Comité des Vosges de Tennis de Table Règlement et Inscriptions Inter Clubs par équipes jeunes

Les dates des Inter Clubs Jeune sont fixées :

1<sup>er</sup> tour samedi 26 octobre 2024 à Bruyeres, 2<sup>e</sup> tour samedi 07 décembre 2024 à Eloyes, 3<sup>e</sup> tour samedi 08 février 2025 à Thiaville, 4<sup>e</sup> tour samedi 12 avril 2025 à Rupt, 5<sup>e</sup> tour samedi 10 mai 2025 à Thaon, 6<sup>e</sup> tour samedi 07 juin 2025 à Vittel, **Les juges arbitres seront** Rene Paris et Christophe Cossin.....

Compétition par équipe de 2 à 3 joueurs (ou joueuses), de poussins à cadets (nés en 2010 et après), réservée aux joueurs de **600 points (début de saison) et moins**, licences **compétition ou loisir**. 4 simples et 1 double, les joueurs des simples ne jouant pas obligatoirement le double. Toutes les parties sont jouées ou pas en fonction du nombre d'équipes présentes et du nombre de tables. Les joueurs d'autres départements qui participent ne sont pas pris en compte dans le classement des interclubs. Une entente est possible, composition de l'équipe sur place avec des joueurs se retrouvant seuls.

Le déroulement sera le suivant : toutes les équipes engagées seront convoquées et devront participer à chaque journée ou prévenir de leur absence. Les inscriptions supplémentaires entre chaque tour sont possibles.

**Pointage 8 h 30** , début de la journée avec un échauffement, puis 2 rencontres le matin et 2 autres l'après-midi minimum, et du travail technique réparti sur la journée et les temps de pause de chaque équipe, **fin vers 17 heures**.

Les balles seront fournies par les joueurs.

Les points seront les points mensuels à chaque tour. (Minima à 500 pts).

Le coefficient de l'épreuve est 0.50.



## *Comité des Vosges de Tennis de Table*

*-Pôle Gestion de l'activité -*

*-Vice-Président-*

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

La formule de la compétition sera mise en place en fonction des équipes présentes.

A chaque niveau, tableau de 8 équipes réparties en 2 poules de 4 avec barrage simple entre les 2 poules. Le JA établira les tableaux D1 D2 D3..., en fonction du total points mensuels joueurs de l'équipe. Les 8 meilleures équipes seront placées en départementale 1, les 8 équipes suivantes seront placées en départementale 2, les 8 équipes suivantes seront placées en départementale 3 et les autres équipes en départementale 4. En cas d'égalité du total des points de plusieurs équipes, le juge arbitre prendra en compte le classement général à l'issue des tours précédents.

A l'issue de chaque tour, un classement intégral sera fait, le premier de chaque division accédera à la division immédiatement supérieure **en cas de composition de l'équipe identique**, à contrario le dernier de chaque division descendra au niveau inférieur.

Si un club a plusieurs équipes engagées, il restera libre de leurs compositions. Il est possible de changer les joueurs d'une équipe entre chaque journée.

Un classement final sera effectué en tenant compte des résultats des 6 tours, cf tableau. L'équipe ayant le plus de points est championne des Vosges. En cas d'égalité : départage au nombre de places de 1<sup>er</sup> sur les 6 tours, si l'Égalité persiste, au nombre de places de 2<sup>eme</sup> puis de 3<sup>eme</sup> etc...

Tous les joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes et cadets, licences compétition ou loisir seront invités pour la partie technique, même si le club n'a pas engagé d'équipe dans ce championnat jeune.

Tarif : 4€ par équipe par tour.

Inscriptions [contact@cdtt88.fr](mailto:contact@cdtt88.fr)

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.

**IBAN** : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

**Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.**